

Procès-verbal du Conseil d'administration ID 77

Mercredi 18 février 2026

Le Conseil d'administration du GIP ID 77 s'est réuni ce jour, à 11h00, sur convocation de son Président.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1.Approbation du Compte Financier Unique 2026
- 2.Budget supplémentaire 2026
- 3.Règlement intérieur

Seront également présentés des points divers n'appelant pas de délibération :

- Point sur l'assemblée générale du 27 janvier 2026 et rapport d'activité 2025
- Point sur les réflexions en cours sur de nouvelles offres de service (centrale d'achat AMO –MOE, aide juridique)

Sont présents en tant qu'administrateur prenant part aux votes :

Au titre du collège du Département

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, *Président du GIP ID77*,
Madame Daisy LUCZAK, *Vice-présidente du Conseil départemental, en visioconférence*,
Monsieur Vincent PAUL-PETIT, *Conseiller départemental, en visioconférence*,

Au titre du collège des représentants des EPCI

Monsieur Marc CUYPERS, *Président de la Communauté de communes du Val Briard, en visioconférence*.

Absents ayant donné un pouvoir :

Monsieur Pascal GOUHOURY, *Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau*, représenté par Madame Daisy LUCZAK, *Vice-présidente du Conseil départemental*,
Monsieur Olivier LAVENKA, *Président de la Communauté de communes du Provinois*, représenté par Madame Daisy LUCZAK, *Vice-présidente du Conseil départemental*,

Madame Béatrice RUCHETON, *Présidente de Seine-et-Marne Environnement*, représentée par Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, *Président du GIP ID77*,
Madame Majdoline BOURGEAIS-EL ABIDI, *Conseillère départementale membre du CA de Seine-et-Marne Attractivité*, représentée par Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, *Président du GIP ID77*,
Monsieur Yann DUBOSC, *Président d'Aménagement 77*, représenté par Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, *Président du GIP ID77*.

Absents excusés :

Monsieur Smaïl DJEBARA, *Conseiller départemental*,
Madame Sandrine SOSINSKI, *Présidente d'Initiatives 77*,
Monsieur Thierry CERRI, *Président du CAUE77*,
Monsieur Jean-Claude GENIES, *Maire de la commune de Gressy*,

Monsieur Michel GONORD, *Maire de la commune de Champagne*,
Monsieur François CORRE, *Directeur d'Aménagement77, suppléant de Monsieur Yann DUBOSC, Président d'Aménagement 77*,
Madame Sylvie LAHUNA, *Directrice de Seine-et-Marne Attractivité, suppléante de Madame Majdoline BOURGEAIS-EL ABIDI, Conseillère départementale membre du CA de Seine-et-Marne Attractivité*.

Sont également présents, non votants :

Monsieur Xavier VANDERBISE, *Vice-Président du Conseil départemental*, en visioconférence connecté après l'adoption des délibérations,
Monsieur Yannick GUILLO, *Président de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne*, en visioconférence, connecté après l'adoption des délibérations,

Madame Christine SIBLET-BEUVAIN, *Payeur départemental*,
Madame Sylvie ROGNON, *Directrice du GIP ID77*,
Madame Marie VILLETTE, *Directrice adjointe du GIP ID77*.

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT remercie les participants pour leur présence et ouvre la séance du Conseil ce jour à 11h00.

Il est ensuite procédé à l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

1°) Délibération n°CA-2026/02/18-1 : Compte Financier Unique (CFU) pour l'exercice 2025

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT s'absente de la séance et Madame Daisy LUCZAK est désignée présidente de séance par les membres du Conseil d'Administration, pour mener le vote de la délibération relative à l'approbation du CFU pour l'exercice 2025. En présence de Madame SIBLET-BEUVAIN, Madame Sylvie ROGNON rappelle que les comptes administratifs et de gestion ont déjà été fusionnés pour l'exercice budgétaire 2024 du GIP dans un document unique, le CFU.

Aussi, il est proposé pour l'exercice budgétaire 2025 un Compte Financier Unique.

Il est fait état, pour l'exercice 2025, d'un total de dépenses de fonctionnement de 226,15€, pour un budget de 1967,63€, entraînant un résultat de 1741,48€.

Les dépenses correspondent à l'assurance responsabilité du GIP et la prestation de maintenance informatique des logiciels comptabilité et contrôle de légalité (toutes les salles utilisées pour les événements 2025 ont été prêtées à titre gratuit).

Madame Daisy LUCZAK soumet au vote la délibération n° CA-2026/02/18-1 portant approbation du CFU.
A l'unanimité des votes, la délibération est adoptée.

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT tient à remercier les Maires de Coupvray et de Provins pour le prêt de salle pour la tenue des Assemblées générales 2025 et 2026. Monsieur Marc CUYBERS propose le site de l'Envolée pour la prochaine Assemblée générale. Monsieur CHANUSSOT en prend bonne note et le remercie.

2°) Délibération n°CA-2026/02/18-2 : Budget Supplémentaire 2026

A l'occasion du budget supplémentaire 2026, Sylvie ROGNON fait un point sur la convention de mise à disposition de prestations de services et de moyens du Département au profit du GIP ID77 pour l'année 2025. Les charges patronales ayant été intégrées au résultat, pour l'année 2025, les prestations de service sont estimées à 257 218 € (pour 189 500€ estimés hors charges patronales, dans la convention) et les moyens à 11 189€ (pour 19 400€ estimés dans la convention).

Au vu du budget primitif pour 2026, et de l'approbation du CFU, Madame Sylvie ROGNON propose le report de l'excédent 2025 d'un montant de 1 741,48€ sur le budget 2026 et la diminution de la demande de subvention au Département d'un montant de 1 000€, ce qui porterait le budget de fonctionnement à 2 741,48€. Les dépenses de fonctionnement prévues concernent l'assurance responsabilité, les frais de maintenance des logiciels et les frais de dossier et de lancement de la consultation pour la centrale d'achat prestations AMO.

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT soumet au vote la délibération n° CA-2026/02/18-2 approuvant le Budget supplémentaire 2026 du GIP ID77.

A l'unanimité des votes, la délibération est adoptée.

3°) Délibération n°CA-2026/02/18-3 : Règlement intérieur du GIP

Suite à l'approbation par l'Assemblée générale du GIP du retrait d'Act'Art et de l'intégration de Seine-et-Marne Numérique au sein du collège des organises associés du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du GIP, il convient de modifier les termes du règlement intérieur du GIP ID77.

N'ayant pas reçu à ce jour l'arrêté préfectoral entérinant l'avenant n°4 à la convention constitutive reprenant ces mêmes changements, il ne peut être proposé l'approbation de ce règlement intérieur modifié.

Cette délibération est reportée à un prochain Conseil d'administration.

Toutes les délibérations à l'ordre du jour ayant été présentées, il est proposé d'aborder les questions diverses.

1. Point sur l'assemblée générale du 27 janvier 2026 et rapport d'activité 2025

L'Assemblée générale du 27 janvier dernier a validé l'adhésion de 4 nouvelles communes et un syndicat d'Eau et Assainissement, le retrait d'Act'Art et l'intégration de Seine-et-Marne Numérique au sein du collège des organismes associés, l'avenant n°4 à la convention constitutive du GIP et le rapport d'activités 2025.

Dans le cadre du rapport d'activités 2025 Marie VILLETTE souligne le nombre d'adhérents porté à 471 lors de l'AG 2026 dont 405 communes, et 294 communes de moins de 2000 habitants. Par ailleurs concernant les demandes si 65 ont été réalisées sur la plateforme id77.fr, au moins 93 ont été faites directement auprès des services (déjà connus des adhérents).

2. Deux nouvelles offres dans le catalogue ID77

Deux nouvelles offres ont été intégrées au catalogue ID77 et mises en ligne sur le site id77.fr, une proposition de formation et sensibilisation aux ressources archivistiques pour la généalogie foncière proposé par la Direction des Archives Départementales et de la Mémoire, et un accompagnement pour la surveillance de la qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public proposé par le Laboratoire départemental.

3. Point sur les réflexions en cours sur une centrale d'achat Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Marie VILLETTE fait un point sur l'avancement des réflexions pour la mise en place d'une centrale d'achat de prestations d'AMO pour des extensions ou rénovations de bâtiments publics (hors bâtiments patrimoniaux), et pour des aménagements de sécurisation de la voirie communale. Avec l'aide de la DAPAJ, un sourcing est en cours auprès des bureaux d'études afin de cadrer au mieux le dossier de consultation en fonction des attentes des adhérents. Le marché sera passé par le GIP via le site ID77 comme une demande classique, ID77 vérifiera si une convention bilatérale d'adhésion à la centrale est signée et aidera le demandeur à établir le bon de commande auprès du prestataire ; les prestations seront payées directement par le demandeur auprès du prestataire. Il est proposé de limiter le nombre de bons de commande par adhérent et par an afin que le maximum d'adhérents puisse avoir accès à la centrale d'achat.

4. Point sur les réflexions en cours sur la mise en place d'une aide juridique auprès des adhérents

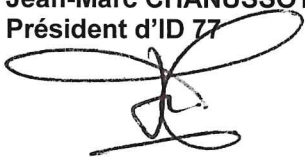
Sylvie ROGNON rappelle les résultats du benchmark réalisé auprès des Agences Techniques Départementales de France et les résultats de l'analyse juridique faite par la DAPAJ sur les prestations que le GIP peut proposer à ses adhérents et notamment sur les conditions financières. En effet, le GIP comprenant des partenaires privés via un organisme associé, dans le cas de prestations payantes proposées par le GIP, les adhérents devraient mettre en concurrence le GIP au même titre que des prestataires privés ; aussi, l'objectif de conseil et d'accompagnement du GIP auprès des adhérents ne serait plus assuré. Par contre mettre à la disposition des adhérents un service gratuit d'aide juridique serait trop onéreux pour le GIP. Afin de définir le type de prestations nécessaires aux adhérents un questionnaire a été adressé à tous les adhérents le 06 février et permettra de qualifier le besoin réel.

L'avancement de ces réflexions sera présenté lors d'un prochain Conseil d'Administration.

En l'absence d'autres questions diverses, Monsieur CHANUSSOT remercie les participants et conclut le conseil d'administration à 12h00.

Fait à Melun, le 18 février 2026

Jean-Marc CHANUSSOT
Président d'ID 77



Sylvie ROGNON
Secrétaire de séance



P.J. : Présentation du 18/02/2026